

## Europan 13 – MARNE-LA-VALLÉE – GRAND PARIS – VAL MAUBUÉE

### Compte-rendu de la visite du site et de la réunion d'échanges entre les candidats Europen

Lundi 16 mars 2015

---

Étaient présents à cette réunion :

#### VILLE DE NOISIEL

M. Daniel VACHEZ, Maire de Noisiel

#### VILLE DE LOGNES

M. André YUSTE, 1<sup>ier</sup> Maire Adjoint

#### COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU VAL MAUBUÉE (CAVM)

Mme Nadia BEAUMEL, 3<sup>ième</sup> Vice-Présidente, chargée de l'urbanisme et du tourisme

M. Xavier BOURGEAIS, Directeur du Département urbanisme / habitat / foncier

Mme Delphine CURIONI, Chargée d'études, Département urbanisme et foncier

M. Christian HAÏSSAT, Responsable parcs et forêts, Département des services techniques

#### EPAMARNE

M. Nicolas FERRAND, Directeur Général EPAMARNE EPAFRANCE

M. Philippe HERMET, Directeur de la Direction d'Aménagement du Secteur Ouest

Mme Noémie BERNARD, Adjointe au Directeur de l'Aménagement du secteur Ouest

Mme Hélène ZELTER, Architecte urbaniste

#### EUROPAN FRANCE

Mme Isabelle MOULIN, Secrétaire Générale Europen France

Mme Oriane COUTURIER, Assistante

M. Emmanuel REDOUTEY, Architecte urbaniste, expert pour le site de Marne-la-Vallée / Val Maubuée

#### PERSONNALITÉS EXCUSÉES

M. Paul MIGUEL, Président de la Communauté d'Agglomération, Président de l'EPAMARNE

M. Michel RICART, Maire de Lognes

---

### 1. ACCUEIL DES ÉQUIPES

---

Mme **Nadia BEAUMEL** accueille les équipes et souligne le fort intérêt de la Communauté d'Agglomération pour la démarche Europen :

- La Ville Nouvelle se trouve à une période charnière de son développement : la transition vers une ville durable constitue un changement de paradigme.
- Le grand potentiel d'espaces verts et de liaisons douces est l'une des singularités fortes du territoire à valoriser, en particulier sur le site de projet Europen. La CAVM souhaite développer un modèle de ville compacte et aérée, traversée de liaisons vertes.

M. **Nicolas FERRAND** rappelle les engagements de l'EPAMARNE depuis la naissance de la Ville Nouvelle il y a quarante ans.

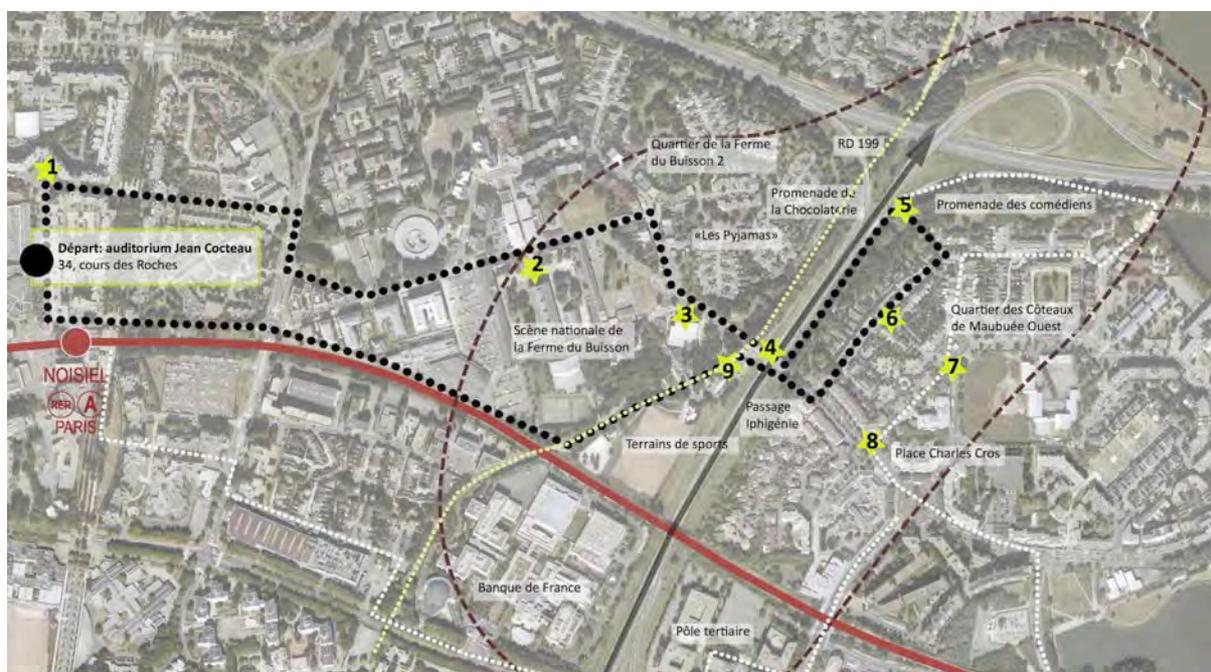
- Cet héritage urbain est constitué d'une remarquable diversité de formes et d'ambiances urbaines avec plusieurs réalisations emblématiques et des opérations de très grande envergure. L'achèvement de ces grandes opérations marque la fin d'un urbanisme de « plans » pour engager de nouveaux « processus » itératifs et négociés.
- Le développement de la Ville Nouvelle doit par ailleurs se poursuivre dans une dynamique sociodémographique différente et prendre en considération de nouveaux modes de vie et le vieillissement de la population.
- Plus largement, Nicolas FERRAND invite les équipes à se poser la question : « comment habiter aujourd'hui la Ville Nouvelle ? »

Concernant le site Europan, il formule plusieurs remarques et questions :

- La question posée à Europan n'est pas la transformation des voies en elle-même mais plutôt : comment continuer d'aménager la ville avec et autour de ces voies, en envisageant leur possible mutation ?
- Le site pose la question de l'articulation entre déplacements rapides, mobilités de grande distance et liaisons courtes. Comment traiter leur croisement ou leurs superpositions ?
- Doit-on ou peut-on densifier le tissu constitué ? La question demeure ouverte, mais elle implique de proposer des outils opératoires en concertation avec les habitants.
- Comment les dimensions sensibles et sensorielles peuvent-elle être prises en compte dans le projet ?

Les suites données au concours peuvent être de différentes natures. « Il n'y a pas de bon projet sans son financement » : des démarches opératoires sont attendues davantage que des propositions de plan masse dans une perspective d'implication des acteurs publics et privés.

## 2. VISITE DU SITE



### ARRÊT 1 : Quartier du Lizard, Place de l'Horloge.

- La commune de Noisiel possède deux centralités historiques : la Cité Menier et le quartier du Lizard traversés par l'allée des Bois qui relie la gare RER au parc de Noisiel.
- Le quartier du Lizard fait l'objet d'un projet de requalification urbaine, renforcé par le réaménagement du Pôle Gare (voir dossier de site).

## **ARRÊT 2 : face à la Ferme du Buisson / groupe scolaire**

- L'ancienne ferme de la famille Menier (bâtiment classé) léguée à la Ville de Noisiel abrite aujourd'hui une Scène Nationale, une médiathèque et un cinéma. Le pôle commercial de proximité a été réalisé récemment avec une volonté de marquage de la perspective vers la vallée de la Marne au sud.
- Le quartier dit « des pyjamas », en cours de rénovation, est composé de logements sociaux et privés. En face de la Ferme du buisson, une résidence étudiante va être réalisée sur le terrain non bâti et les garages en box adjacents vont être déplacés.
- Le quartier est fortement doté en équipements publics et notamment en équipements scolaires aujourd'hui surdimensionnés. Aucune programmation de nouveaux équipements publics n'est à prévoir dans le cadre du concours. Il s'agit plutôt de valoriser et optimiser les équipements existants.
- Les espaces publics sont également très généreux, entraînant des coûts de gestion et d'entretien dans un contexte de rétractation des finances publics pour les communes. Le concours pose la question de leur réinvestissement dans une logique de valorisation des usages et de gestion économe.

## **ARRÊT 3 : face à la salle polyvalente, à l'est de la Ferme du Buisson**

- L'Est de la Ferme du Buisson est actuellement en travaux avec la restructuration des salles de cinéma et la réalisation d'un centre de loisirs (voir dossier de site).
- Un projet de construction de 90 logements va être réalisé entre la Ferme et le cours du Buisson. Il répond notamment au manque de petits logements. La Ville Nouvelle a été conçue pour accueillir des familles, d'où l'importance du parc de grands logements aujourd'hui inadaptés à la demande des jeunes ménages, au vieillissement de la population et au phénomène de décohabitation.

## **ARRÊT 4 : Route de la Brie / RD499 / VPO – Promenade de la Chocolaterie**

- M. VACHEZ, Maire de Noisiel, expose ses attentes : comment relier et rapprocher les quartiers de part et d'autre de la voie ? Comment traiter cette coupure ? La transformation envisagée en boulevard urbain doit permettre de valoriser des liaisons et les abords de la voie. La mairie de Noisiel privilégie le maintien d'un passage en dessous du Cours du Buisson (situation actuelle), dans la mesure où le Cours du buisson et le maillage viaire existant ne sont pas compatibles avec les niveaux de trafics supportés par la Route de la Marne.
- La promenade de la Chocolaterie (ancienne voie ferrée) répond à un double usage : un usage de loisir (promenade) et des déplacements quotidiens.

## **ARRÊT 5 : promenade le long de la Maillère / échangeur RD199 / RD499**

- Les espaces verts formant un tampon entre la RD499 et la Maillère présentent un enjeu fort de paysage, d'usage et de gestion.
- Au nord de la RD199, le parc du Rû du Maubué est très fréquenté, particulièrement en été.
- L'échangeur constitue une réserve foncière importante dans l'hypothèse d'une restructuration en carrefour à feux.

## **ARRÊT 6 : quartier de la Maillère / rue de l'Art théâtral**

- Plusieurs venelles relient le quartier à la promenade le long de la RD499.
- Des propositions d'intervention sur les nombreux stationnements en box sont possibles à condition de prévoir leur reconstitution à nombre de place égal, en concertation avec les habitants.
- L'ensemble du quartier est une copropriété (y compris la voirie), qui associe à la fois les logements groupés et des pavillons. La rétrocession des voies au domaine communal est en cours. La Ville de Noisiel reprendra

en gestion les rues et les trottoirs, mais pas les espaces verts de proximité que la commune souhaite maintenir dans le domaine privé. Dans les faits, les habitants s'approprient déjà ces espaces. Une réflexion est à conduire sur la gestion de ces espaces.

#### **ARRÊT 7 : collège de la Maillère**

- Le collège à fait l'objet d'une reconstruction entre 2008 et 2014, du fait de désordres liés au sol et aux fondations. Globalement sur l'ensemble du secteur, on rencontre un sol argileux très peu perméable impliquant des dispositifs de drainage (niveaux élevés d'eau, faible capacité d'infiltration). La plantation d'arbres permet d'atténuer ces problèmes en respectant une distance avec les bâtiments.

#### **ARRÊT 8 : place Charles Cros**

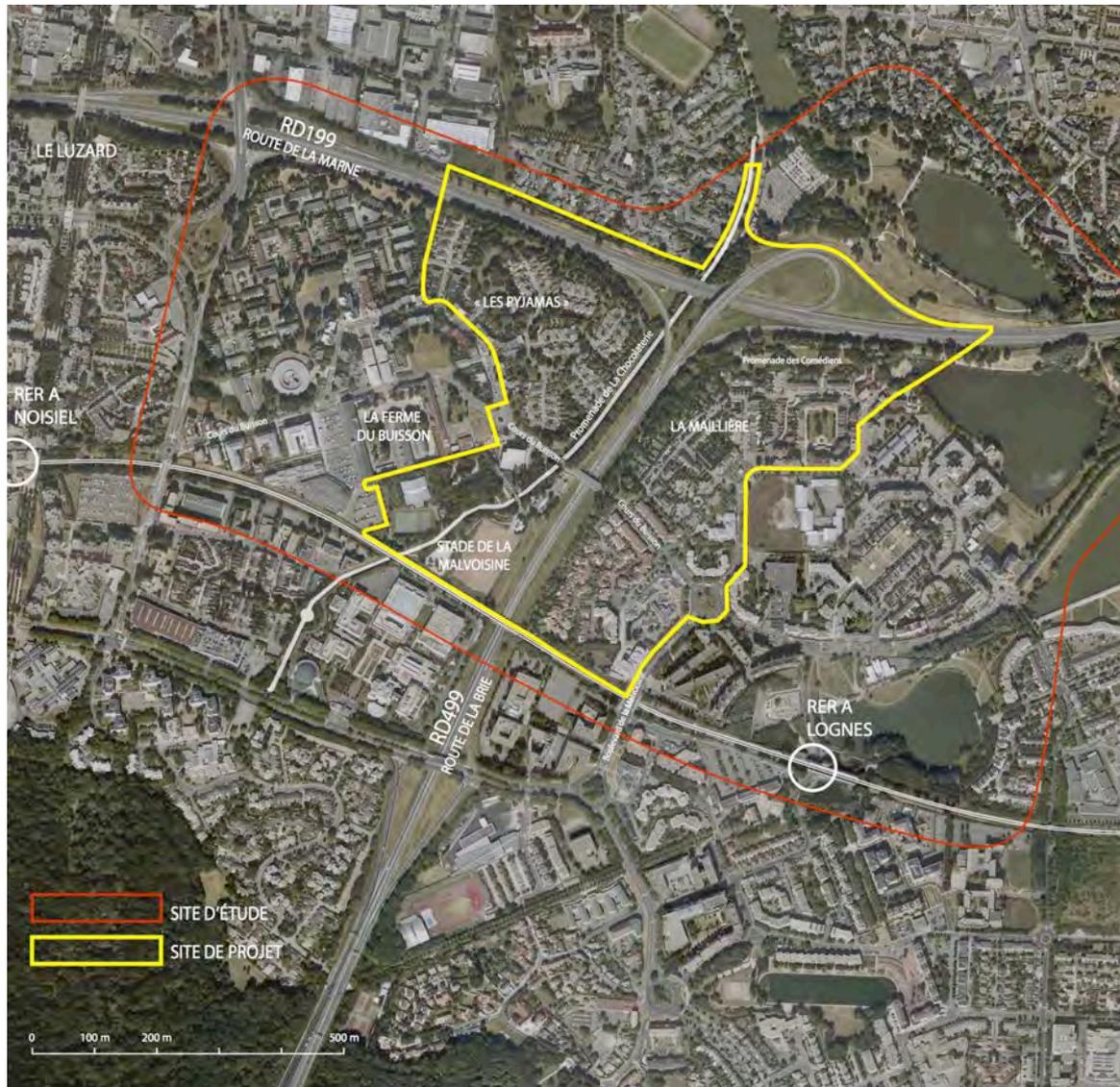
- L'équipement polyvalent (Conservatoire, centre multi-accueil, associations), issu de la reconversion d'un groupe scolaire, témoigne d'une adaptation du cadre bâti à de nouveaux usages.
- Les giratoires, nombreux sur le secteur, limitent les continuités piétonnes : cette problématique peut être intégrée aux propositions en matière d'adaptation des espace publics.

#### **ARRÊT 9 : parking et stade de la Malvoisine**

- Le parking de la Malvoisine en surplomb de la promenade de la Chocolaterie a fait l'objet d'un traitement original pour accueillir des pratiques de glisse. Il répond à une demande et effectivement fréquenté en week-end par des jeunes adultes *skaters*.
- La Ville de Noisiel envisage le déplacement du stade (terrain en schiste). Les associations sportives demandent en effet un terrain en gazon synthétique qui permet une utilisation plus intensive qu'un terrain en gazon naturel. Dans ce cadre, la Ville envisage la création d'un nouveau stade (hors site European) qui représente un certain investissement (environ 800 K€). Cet investissement pourra être financé par les recettes générées par l'urbanisation et la construction de logements en lieu et place du stade et du parking.
- Toutefois, une offre de stationnement devra être reconstituée car le parking est utilisé par les usagers de la salle polyvalente.
- Le square au sud de la Ferme du buisson est utilisé par le centre de loisirs.
- Plus au sud, le terrain de pétanque sera également déplacé. La Ville envisage la création d'un terrain couvert le long de la voie RER pour le club de pétanque (160 adhérents).

### Pouvez-vous expliciter la délimitation des périmètres du site d'étude et des sites de projet ?

- La transformation de ce site renvoie à plusieurs échelles et plusieurs temporalités, avec différents lieux possibles d'intervention. Dans la logique du concours d'idées, ces périmètres ne sont bien sûr pas étanches et les équipes peuvent choisir d'approfondir une approche ou un processus d'intervention. Dans un souci de clarification, Europan France propose de redéfinir un périmètre unique pour le site de projet.



### Pouvez-vous préciser le stade d'avancement des réflexions sur la transformation des voies rapides en boulevard urbain ?

- C'est un sujet stratégique en cours de réflexion qui n'a pas fait l'objet de décisions ni de projet d'aménagement formalisé. Il doit être abordé à différentes temporalités, à savoir : le concours Europan doit permettre de définir une stratégie de valorisation des délaissés et abords de la voie en considérant la perspective de cette transformation. On est bien dans un registre de concours d'idées en distinguant des principes de mutation à une échelle spatiale et temporelle large et des propositions localisées compatibles avec la mutation attendues de ces voies aujourd'hui surdimensionnées.
- La transformation en boulevard urbain de la Route de la Marne (RD199) permettrait également d'accueillir un transport en commun en site propre, desservant Marne-la-Vallée d'est en ouest. Dans cette perspective se pose la question de liaisons piétonnes nord / sud permettant de connecter les quartiers de la Ferme du

Buisson et de la Maillère à cet axe potentiel de transport en commun. Une étude d'opportunité sur la mise en place d'un TCSP est en cours.

**Comment envisagez-vous les liaisons entre la Ferme du Buisson et la Maillère ? Par des passerelles ? Une couverture de la voie a-t-elle été envisagée ?**

- Aucune option n'est écartée dans la mesure où elle s'inscrit dans une réalité financière et dans l'économie globale du projet, ce qui rend peu probable un projet de couverture des voies. Cette question peut appeler des solutions nouvelles, à l'image d'un projet de passerelle à Rotterdam financée en *crowdfunding* par les habitants (financement participatif). Voir <http://www.luchtsingel.org/en/>

**Un nombre de logements à construire a-t-il envisagé sur le terrain de la Malvoisine ?**

- Selon M. le Maire de Noisiel, le terrain de la Malvoisine est susceptible d'accueillir 150 à 200 logements. À plus long terme, l'utilisation de l'emprise foncière de l'échangeur RD199 / RD499 permettrait de réaliser également environ 150 logements, ce qui nécessitera d'adapter le fonctionnement du quartier et les liaisons.

**On rencontre peu d'activités sur le site. Y a-t-il une volonté d'augmenter la mixité d'usages ?**

- C'est une possibilité. La proximité des deux gares permet d'envisager l'accueil d'activités. Il y a effectivement un besoin de petits locaux pour de l'artisanat et du commerce, pouvant être associés au logement. Pas contre, les implantations de petites surfaces de bureaux ne sont pas viables sur ce secteur.
- La Ville de Lognes souligne la présence d'activités au sud de la voie RER avec le siège administratif de la Banque de France et un pôle tertiaire, où se posent les mêmes questions de réinvestissement des abords de la RD499.

**Un paysagiste peut-il être représentant d'une équipe ?**

- Oui. Le concours n'est pas exclusivement réservé aux architectes. Le représentant de l'équipe peut être architecte, urbaniste ou paysagiste. Europan encourage la constitution d'équipes pluridisciplinaires. La seule obligation est qu'un architecte soit représenté dans l'équipe. Voir le règlement sur le site d'Europan Europe.

**Précisions relatives au thème E13 apportées par M. VACHEZ, Maire de Noisiel :**

- La Ville Nouvelle a été conçue pour loger des familles, ce qui explique le nombre important de grands logements qui ne sont plus adaptés à la première génération d'habitants (une population vieillissante, certains repartent mais la plupart restent à Marne-la-Vallée) et aux besoins de la troisième génération (jeunes ménages en recherche de petits et moyens logements). En écho au thème Europan 13, l'adaptation des logements est un sujet central : comment adapter les logements existants au vieillissement ? Comment les transformer pour faciliter leur transmission aux générations futures ?
- Isabelle MOULIN confirme l'intérêt de ces questions, au cœur du thème de la session. Les équipes sont invitées à proposer de nouvelles formes de cohabitations intergénérationnelles.
- L'adaptation des logements n'est pas qu'une question morphologique. Elle doit être vue en termes de processus et d'outils d'accompagnement ou d'incitation, pour les propriétaires de pavillons notamment.

**Diagnostic en marchant :**

- Les concurrents sont informés que la vidéo d'un diagnostic en marchant réalisé en novembre 2014 est mise en ligne.

**DOCUMENTS AJOUTÉS AU DOSSIER DE SITE :**

- Périmètre site de projet simplifié : MARNE-FR-SS-AP01revu.jpg et MARNE-FR-PS-AP01revu.jpg

**European 13 – MARNE-LA-VALLÉE – GRAND PARIS – VAL MAUBUÉE**  
**Report from the site visit and exchanges with European candidates**  
**Monday 16 March 2015**

---

Present at the meeting were:

**the city of NOISIEL**

Mr. Daniel VACHEZ, Mayor of Noisiel

**the city of LOGNES**

Mr. André YUSTE, First Deputy Mayor

**the metropolitan area of VAL MAUBUÉE (CAVM)**

Ms. Nadia BEAUMEL, Third Vice-President, responsible for urban planning and tourism

Mr. Xavier BOURGEAIS, Director of the department of urban planning / housing / property

Ms. Delphine CURIONI, Research officer, Department of urban planning and property

Mr. Christian HAÏSSAT, Technical Services Department, parks and forests

**EPAMARNE**

Mr. Nicolas FERRAND, Director General EPAMARNE EPAFRANCE

Mr. Philippe HERMET, Director of Planning for the West Sector

Ms. Noémie BERNARD, Deputy Director of Planning for the West Sector

Ms. Hélène ZELTER, town planning architect

**EUROPAN FRANCE**

Ms. Isabelle MOULIN, Secretary General European France

Ms. Oriane COUTURIER, assistant

Mr. Emmanuel REDOUTEY, town planning architect, site expert for Marne-la-Vallée / Val Maubuée

**not able to attend**

Mr. Paul MIGUEL, President of the metropolitan area, President of EPAMARNE

Mr. Michel RICART, Mayor of Lognes

---

**1. Reception**

Ms. **Nadia BEAUMEL** welcomed the teams to **Metropolitan area of VAL MAUBUÉE** and expressed the strong interest that the community has for the European procedure:

- The new town is at a critical moment in its development: the transition to a sustainable city represents a change of paradigm.
- The great potential of green spaces and gentle links is a unique strength of the territory that should be taken advantage of, particularly on the European project site. The **Metropolitan area of VAL MAUBUÉE (CAVM)** wishes to develop a model of a compact, airy city criss-crossed by green transport.

Mr. **Nicolas FERRAND** recalled the commitment of EPAMARNE since the birth of the new town forty years ago.

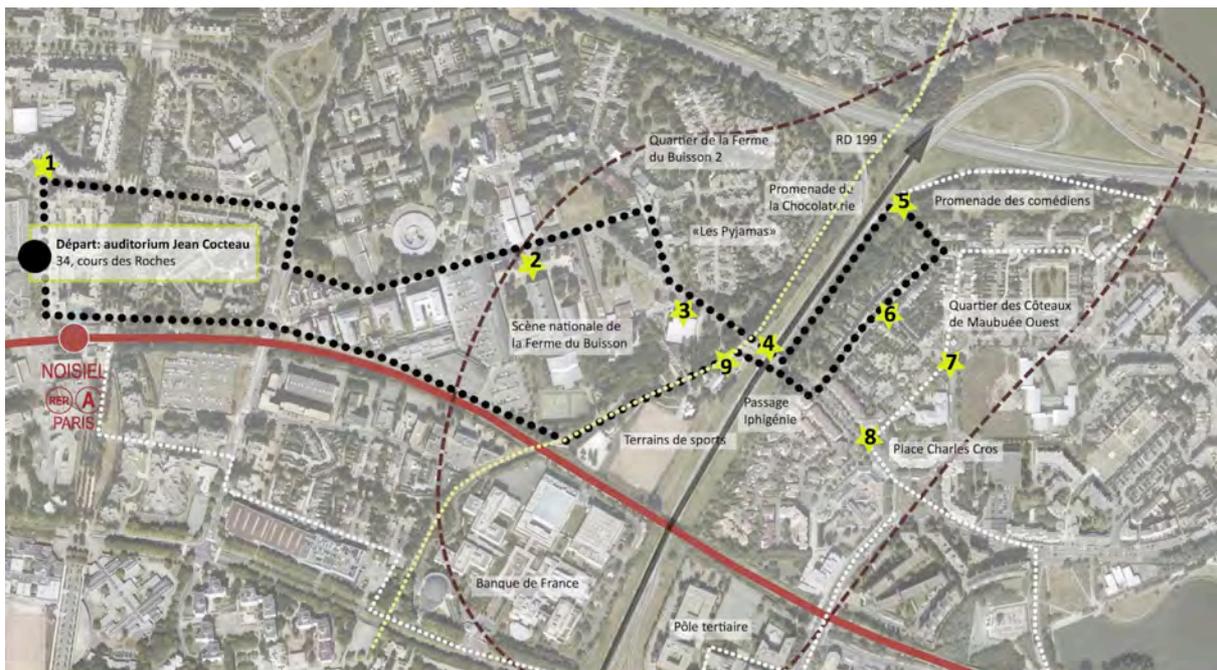
- This heritage is made up of a remarkable diversity of forms and urban atmospheres, emblematic works and extremely ambitious projects. The completion of these large projects marks the end of urban "plans" and the beginning of a new iterative negotiated process.
- The development of the new town has to be carried on in a new socio-demographic dynamic that takes into consideration new ways of living and an aging population.
- Nicolas FERRAND invited the teams to analyse "the way to live in a new town today?"

He had as well several remarks concerning the European site :

- The question for European is not whether to transform the routes themselves but rather how to continue to plan the city with and around them while still imagining their possible mutation?
- The site questions the connection between rapid transit mobility over large distances and short connections. How should their crossings and overlappings be treated?
- Should or can the density of existing fabric be increased? The question remains open and implies the proposal of procedures in consultation with the inhabitants.
- How can both delicate and sensorial qualities be included in the project?

The follow-up to the competition could be of several different types. "No good project is without its financing." Working processes that include the public and private sectors are hoped for more than urban planning proposals.

## 2. SITE VISIT



### 1st STOP : the Lizard neighbourhood, Place de l'Horloge.

- The commune of Noisiel has two historic central areas: the Cité Menier and the neighbourhood of Lizard crossed by the Allée des Bois which connects the RER station to the park of Noisiel.
- The Lizard neighbourhood is the object of an urban requalification project, reinforced by new planning for the RER station and piazza. (see the site dossier).

### 2nd STOP: in front of the Ferme du Buisson / school

- The historic farm belonging to the Menier family (listed building) was left to the city of Noisiel and today houses a National Theatre, a library and a cinema. The nearby shopping centre was built recently with a desire to emphasize the view towards the Marne valley to the south.
- The neighbourhood called "pyjamas", currently under renovation, has both social housing and private housing. On the un-built site across from the Ferme du Buisson a student residency is going to be built and the garages are to be moved.
- The neighbourhood has a large number of public facilities, particularly schools, now oversized. No new public facilities are to be planned in the competition. The existing facilities should be enhanced and optimised.
- The public spaces are also very generous, implicating high management and maintenance costs at a period of reduced public spending for the communes. The competition questions the reinvestment of these spaces in a logic of enhanced appreciation of their use and economic management.

### **3rd STOP: across from the multipurpose hall to the east of the Ferme du Buisson**

- The east part of the Ferme du Buisson is under renovation, the cinema halls are being restructured and a recreation centre is being built (see site dossier).
- Ninety housing units are to be built between the farm and the Cour du Buisson, fulfilling the need for smaller housing units. The new town was planned for families, which explains the large number of large housing units no longer adapted to the needs of younger households, an aging population or the de-cohabitation phenomena.

### **4th STOP : Route de la Brie / RD499 / VPO – Promenade de la Chocolaterie**

- Mr. VACHEZ, mayor of Noisiel, explained his concerns: how to connect and bring closer together those neighbourhoods on different sides of the motorway? The transformation to an urban boulevard under consideration should improve connections and the surroundings. The town hall of Noisiel would prefer maintaining the underpass at the Cour du Buisson (present situation) if the Cours de Buisson and the existing road system are not compatible with the level of traffic on the Route de la Marne.
- The Promenade de la Chocolaterie (the old railway) serves two purposes: recreational (promenade) and routine, everyday use.

### **5th STOP: promenade along the Maillère / interchange RD199 / RD499**

- The green buffer spaces between the RD499 and the Maillère are an extremely important issue of landscape, use and management.
- To the north of the RD199, the Rû du Maubuée Park is very popular particularly in summer.
- The interchange represents an important potential development site should it be transformed into a junction controlled by traffic lights.

### **6th STOP: Maillère neighbourhood / rue de l'Art théâtral**

- Several alleyways connect the neighbourhood to the promenade along the RD499.
- Proposals to deal with the large number of garages are possible provided the same number of places, in consultation with the inhabitants, are reconstructed elsewhere.
- The neighbourhood is a co-ownership (including the streets) associating both the collective and individual housing. The retrocession of the streets to communal domain is underway. The city of Noisiel will manage the streets and sidewalks, but not the nearby green spaces, which the city prefers to leave in the private sector. In reality, the inhabitants have already appropriated these spaces. Their management needs to be considered.

### **7th STOP: Maillère secondary school**

Terrain and foundation problems required the school to be reconstructed between 2008 and 2014. The ground in the area is clayey with very low permeability requiring drainage (high water level and low seepage). The planting of trees at a proper distance from the buildings helps to reduce the problem.

### **8th STOP: place Charles Cros**

- The multipurpose facility (conservatory, multi-use centre, associations) in a reconverted school is an example of adapting this type of building for new functions.
- The frequent roundabouts in the area limit pedestrian fluidity. This issue could be integrated into proposals for changes to public spaces.

### **9th STOP: Malvoisine stadium and parking lot**

- The Malvoisine parking lot overlooking the promenade de la Chocolaterie was resurfaced for board sports. An area was needed and the parking lot is used a lot on weekends by young adult skaters.
- The city of Noisiel plans to move the stadium (cinder court). The sporting associations are asking for an artificial grass surface, which would allow for more intense use than natural grass. The city is therefore considering the construction of a new stadium (outside the European site) requiring an investment of approximately 800,000 €. Financing for the project could be generated by the planning and construction of housing on the site of the old stadium and parking lot
- However a parking solution needs to be found for visitors to the multipurpose facility, who use at present the stadium parking lot.
- The recreation centre uses the public garden to the south of the Ferme du Buisson.
- The pétanque court a bit further to the south will also be moved. The city plans to build a covered court for the pétanque club (160 members) along the RER rail line.

### Could you be more explicit on the boundaries of the study and project site areas?

The transformation of this site makes reference to several scales and timeframes with several possible areas of intervention. Within the logic of a competition of ideas, these borders are of course not impermeable and a team could decide to go further in their approach or intervention. In order to be clearer, European proposes to redefine a single unique area for the project site.



### Could you be more specific on the present position concerning the transformation of the motorways to urban boulevards?

- It is a strategic issue under consideration; nothing has yet been decided and no planning project exists. It has to be tackled on various timescales. The European competition has to allow for the definition of a strategy of enhancement of the surrounding and abandoned areas of the motorway with a view towards a transformation. It is a competition of ideas that establishes the principals of change on a large spatial and temporal scale and identifies proposals compatible with anticipated changes to these motorways that are today oversized.
- The transformation of the Route de la Marne (RD199) to an urban boulevard would allow for a separate public transport lane serving Marne-la-Vallée from east to west. With this in mind, the issue is north/south pedestrian connections from the neighbourhoods of the Ferme du Buisson and the Maillère to this eventual axis of public transport.

**How do you see the connections between the Ferme du Buisson and the Maillère? Pedestrian bridges? Is there a plan to cover over the motorway?**

- No options, within the financial reality and the global economy of the project, are excluded. However that financial reality makes unlikely a project to cover the motorway. This question could create new solutions, such as the footbridge in Rotterdam that was financed by the inhabitants through crowdfunding (participative financing). See <http://www.luchtsingel.org/en/>

**Has the number of housing units been decided for the Malvoisine site?**

- According to the mayor of Noisiel, the Malvoisine site could accommodate 150 to 200 housing units. In the long term, the land occupied by the interchange RD199 / RD499 could permit the further construction of approximately 150 housing units, which would in turn require adapting the way the neighbourhood functions and the connections.

**There seems to be little business on the site. Is there a desire to increase the diversity of uses?**

- It is possible. The proximity of two train stations makes it desirable for businesses. There is a need for small business spaces for artisanal and commercial activities that could be associated with the housing. However the setting up of small office buildings is not a viable option for the area.
- The city of Lognes confirmed the presence of businesses, an administrative centre for the Banque de France and a service-sector hub south of the RER rail line with the same questions on the reinvestment of the surroundings of the RD499.

**Can a landscape architect be the head of a team?**

- Yes. The competition is not exclusively for architects. The representative of a team can be an architect, urban planner or landscape architect. European encourages the forming of multidisciplinary teams. The only obligation is that there be at least one architect on the team. (See the rules for the competition on the European Europe website.)

**Clarifications by Mr. Vachez, mayor of Noisiel, concerning the theme E13 :**

- The new town was conceived for housing families, which explains the large number of large housing units that are no longer adapted to the needs of the first generation of inhabitants (an aging population, some moving away, but the vast majority remaining in Marne-la-Vallée) and the needs of the third generation (young households looking for small and medium-sized housing). Echoing the European 13 theme, the adaptability of housing is a central issue: how to adapt the existing housing for the aging? How to transform housing in order to facilitate its transfer to future generations?
- Isabelle MOULIN confirmed the importance of these questions, at the heart of the session's theme. The teams are encouraged to propose new forms of intergenerational cohabitation.
- The adaptability of housing is not just a question of morphology. It has to be seen in terms of procedure and of tools that can accompany or incite adaptation, particularly in the case of single-family dwellings.

**A walking analysis:**

- The competitors were informed that a video made during a analysis of the site on foot in November 2014 is on line.

**Supplementary documents for the site dossier:**

- Simplified site-project perimeter: MARNE-FR-SS-AP01revu.jpg et MARNE-FR-PS-AP01revu.jpg